



V
/
T
,
L
U

V
/
T
,
S
U

LES PROGRAMMES DE TRAVAUX

LA SECURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE :

Le programme d'investissement concernant les travaux sur le réseau d'eau sont en voie d'achèvement. C'est l'entreprise STPI, sous la houlette du bureau d'études E.V.I (Maître d'œuvres), qui a réalisé ces travaux, travaux sur deux lieux distincts : la rue du 8 mai et la rue de la Libération.

Pour la rue du 8 mai, il s'agissait de connecter les 2 réseaux d'eau (Fontenoy et Montmotier), de façon à pouvoir palier un dysfonctionnement du château d'eau des Tuileries.

Pour la rue de la Libération, le remplacement d'une ancienne conduite de petite section (ainsi que le remplacement des branchements des particuliers) par une conduite mieux dimensionnée, permettra de desservir la grosse majorité des usagers, en cas de défection ou de remplacement de la conduite de la Vieille Côte (c'est elle qui achemine l'eau pour la quasi-totalité du village, hormis les Baraques et les Tuileries).

La réception de ce programme d'investissement devrait avoir lieu tout prochainement.

LE PROGRAMME DE VOIRIE :

Initialement prévu en 2018, ce programme est en cours. Il concerne différents secteurs de notre voirie communale : les Baraques, la route des Fontaines Chaudes, le bas de la rue de la Libération, le Cense Pharisien, la Vierge, Aubenié et les trottoirs du Moulin Cotant.

Les modes d'intervention sont très diversifiés, ils sont fonction de l'état des routes : cela va du simple gravillonnage pour certaines (Aubenié), au terrassement en profondeur et la pose d'enrobés pour d'autres (Les Baraques).

La voie communale (VC 5), appelée communément route des Fontaines Chaudes, vient de faire partiellement l'objet d'importants travaux de reprise des accotements, accotements qui s'étaient tassés au fil du temps. Le coût de cette opération n'est pas des moindres et il me semble logique de préserver le travail réalisé, en limitant le tonnage autorisé sur cette voie. Force est de constater que le passage répété de divers « poids lourds » endommage le revêtement (fissuration en bord de chaussée); sans parler de l'obligation de se déporter sur l'accotement en cas de croisement. La limitation de tonnage se concrétisera par la prise d'un arrêté municipal et se fera en collaboration avec les services du Département.

LES TRAVAUX ROUTIERS SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE 40

La pose des enrobés qui a eu lieu lundi 24 juin dernier sur le RD 40 (depuis le stop de la boulangerie MARCKERT jusqu'à l'aqueduc devant chez Madame Jacqueline GIROUX), a été la touche finale d'un programme de travaux initiés et pris en charge financièrement par le Conseil Départemental des Vosges.

Dans un premier temps, c'est une partie de l'aqueduc qui traverse la place Julie Victoire DAUBIE (en fait un ouvrage en pierres de taille qui démarre près de chez Monsieur Jean Louis DARNEY et qui se termine dans le Cône près de chez Madame STACKLER), qui a été rénovée suite à un affaissement de la voûte. Cette première intervention étant la plus importante, elle a occasionné quelques désagréments aux riverains et utilisateurs de cette rue, dont je salue la patience.

Dans un deuxième temps et donc tout récemment, c'est une traversée de route qui a été remplacée, suivie par la préparation de la chaussée et la pose des enrobés.

Nous avons maintenant une entrée du village digne de ce nom, je remercie sincèrement le Département pour la prise en charge de ces travaux, ainsi que ses techniciens pour le résultat obtenu : « le résultat en valait la chandelle ».

CALENDRIER

DIMANCHE 21 JUILLET :

Port de plaisance :

Vide grenier organisé par les AFN et Jeu de Quilles organisé par les Chasseurs.

SAMEDI 3 AOÛT :

Autour de l'Hôtel de Ville

Fête de l'écrit organisée par le « Village de l'écrit ».
Animations de 15h à 24h.

SAMEDI 10 AOÛT :

Terrain de moto cross :

Feu de Saint Jean des « Amis de l'école ».
Mise à feu et feux d'artifice.

VENDREDI 2 AOÛT :

Distribution des affouages

Le tirage au sort des lots d'affouages façonnés aura lieu A 18 HEURES, salle du Conseil Municipal.
Prière de se munir de son titre de paiement.

EN BREF :

La mairie sera fermée du **lundi 05 août au lundi 19 août inclus.**

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

Patrick VILMAR :
07/86/45/92/74

Jean Yves CLAUDON :
06/71/04/68/57

Michel CAVERZASI :
06/82/14/88/76

Eric FRICOT :
06/77/93/40/14

LES PETITES INFORMATIONS

LES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHES PUBLICS :

A l'initiative de la CAE et en partenariat avec celle-ci, nous nous sommes donnés la possibilité d'inclure une clause d'insertion dans les différents marchés publics que nous concluons avec les entreprises.

Lorsque nous lançons une consultation pour des travaux, il est stipulé que l'entreprise retenue doit faire travailler un demandeur d'emploi, pour une durée proportionnelle au montant du marché. En clair, plus les travaux seront importants et plus il y aura d'heures de travail réservées à l'insertion des sans emploi. Le premier bénéficiaire de ce dispositif, a été Monsieur Jean Louis MAILLOT, qui a accompagné l'entreprise STPI pour la pose de la nouvelle conduite d'eau rue de la Libération. Il est bien sûr évident que nous souhaitons que cette opportunité profite avant tout à des « locaux ».

LE REMPLACEMENT DE LA ROSACE DE LA CHAPELLE DU BOIS BANNY :

C'est désormais chose faite, la rosace qui orne le porche d'entrée de la chapelle a été remplacée. Le résultat est à la hauteur de nos espérances et le mérite en revient à l'atelier « Le Vitrail » qui a mis tout son savoir-faire dans cette réalisation. Par prudence et pour éviter le vandalisme, une protection a également été posée.

Le remplacement de cette fameuse rosace est dû à la générosité de Madame Madeleine PERNOT (vieille figure de Fontenoy qui habitait non loin de la chapelle), qui avait prévu dans son testament, de léguer une somme d'argent pour l'entretien ou les réparations de la chapelle. Après plusieurs échanges avec l'exécuteur testamentaire de Madame PERNOT, le remplacement vient d'avoir lieu.

LES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 21 JUILLET :

Les AFN organisent leur traditionnel vide grenier au Port de plaisance, pour la réservation des emplacements, contactez le 03/29/36/35/56 ou le 03/29/36/38/41. Tout comme les années précédentes, la Société de Chasse Communale de Fontenoy propose son jeu de quilles, agrémenté de nombreux lots. Buvette et Possibilité de restauration rapide sous chapiteaux. Venez nombreux !

SAMEDI 3 AOÛT :

Le rendez-vous de la fête de l'écrit aura lieu le samedi 3 août prochain. Cette désormais classique demi-journée artistique et culturelle, sous la houlette du « Village de l'écrit », se déroulera dans divers endroits autour de l'Hôtel de Ville, en présence de nombreux exposants et artistes qui animeront les lieux de façon festive.

Aux alentours de 17h, vous pourrez partager un moment avec les enfants pour la remise des récompenses du concours de dessins, moment de partage à l'issue duquel sera décerné le prix François MATENET 2019.

SAMEDI 10 AOÛT :

Une fois encore, les « bâtisseurs fous » des « Amis de l'école » ont retroussé leurs manches pour nous attirer à la soirée Feu de Saint Jean. Cette année et comme le veut la tradition, vous pouvez réserver vos repas sous chapiteaux au

06/87/09/45/75, ou par mail : stefvauthier@hotmail.com

Vous trouverez également les stands habituels qui proposent restauration rapide et boissons.

La mise à feu et les feux d'artifice clôtureront cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Une contribution de soutien de 2€ par véhicule vous sera demandée.

Ne ratez pas ce rendez-vous !